

CANTON DE NEUCHÂTEL Ils proposent une manifestation commune et publique.

Les musulmans s'unissent et se présentent à la population

PASCAL HOFER

«Les musulmans de notre canton se sont enfin réveillés pour se faire connaître!», a lancé Mouhamed Basse à la fin de la conférence de presse. C'était hier à Neuchâtel, où des membres de l'Union neuchâteloise des associations musulmanes (Unam) ont présenté la manifestation qui se déroulera dimanche à La Chaux-de-Fonds (voir ci-contre).

Enfin? Réveillés? Les deux termes conviennent. Car cet événement marquera une double première, pour ne pas parler d'une étape fondamentale dans la politique d'intégration du canton de Neuchâtel. On pense d'abord au fait qu'une dizaine d'associations musulmanes, après s'être unies, ont décidé de lancer pour la première fois un projet à la fois concret et public. Il s'agit justement de la manifestation de dimanche, «avec laquelle nous souhaitons nous ouvrir à la population», indique Lotfi Hammami, président de l'Unam.

«Faire tomber certaines barrières»

On pense ensuite aux organisateurs de cette journée: il ne s'agira pas, comme en d'autres occasions, de telle ou telle association musulmane qui s'ouvre au public, mais de dix groupements réunis au sein de l'Unam. Cette dernière a été créée voici bientôt dix ans, «mais comme il ne se passait rien, et comme les problèmes ne manquent malheureusement pas, en particulier pour nos jeunes, nous avons décidé d'agir», explique Lotfi Hammami. «Au mois d'avril, nous avons contacté dix associations. Elles ont toutes accepté que, ensemble, nous sortions de nos lo-



Quatre des nombreux organisateurs de la manifestation, de gauche à droite: Lotfi Hammami, Mouhamed Basse, Israh Beghriche et Jamel Cherif. DAVID MARCHON

caux respectifs pour nous présenter au grand public.»

C'est ainsi que l'Association culturelle des musulmans de Neuchâtel, le Centre islamique du Locle, l'Association culturelle des femmes musulmanes de Suisse ou encore le Centre culturel bosniaque du canton de Neuchâtel (pour ne prendre que ces quatre exemples) font partie des organisateurs de la manifestation. Elle permettra d'aller à la rencontre des musulmans du canton, qui sont au nombre de 5000 environ, dont une majorité ne sont pas pratiquants.

A la rencontre, mais pas seulement. Il s'agit aussi de «faire tomber certaines barrières», selon

l'expression de Mouhamed Basse, qui explique: «Ce projet est également lié au contexte international: il n'y a pas un jour sans que les médias ne parlent de l'islam et des musulmans. Résultat: chacun y va de ses questionnements, ses amalgames, ses inquiétudes, ses peurs...»

Mêmes droits et devoirs

Les responsables des communautés musulmanes du canton, dès lors, veulent faire en sorte que «le musulman ne soit plus l'autre, celui que l'on ne comprend pas, celui qui vient d'ailleurs, mais un citoyen neuchâtelois à part entière, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs.»

Israh Beghriche donne un exemple concret: «Nous voulons faire en sorte que les femmes musulmanes, même si elles portent un nom à consonance étrangère, ou même si elles portent le voile, aient tout autant le droit que les autres à obtenir une place de stage ou une place de travail.»

L'AVIS DE



CÉLINE MAYE
CHEFFE
DU SERVICE
CANTONAL
DE LA COHÉSION
MULTICULTURELLE
ET DÉLÉGUÉE
AUX ÉTRANGERS

«Il est important que des associations se fédèrent»

«Le canton de Neuchâtel a instauré il y a plus de vingt ans un dialogue fructueux avec les associations musulmanes du canton. Dans ce cadre, plusieurs discussions ont mené à la conclusion qu'il était toujours nécessaire de mettre en place des actions d'information et de sensibilisation pour permettre à la population de mieux connaître les Neuchâtelois de confession musulmane. Et cela d'autant plus dans un contexte où la figure du musulman ou de la musulmane est toujours assimilée à des aspects négatifs. Sans compter les nombreux amalgames qui doivent continuellement être déconstruits... Dans ce contexte, nous ne pouvons qu'encourager les associations qui mettent en place des événements comme celui de dimanche prochain. De même, bien que les pratiques de l'islam soient diverses, il nous semble important, pour faciliter le dialogue avec les autorités et avec la population, que des associations se fédèrent. Enfin, nous nous réjouissons que le premier événement public de l'Union neuchâteloise des associations musulmanes soit placé sous le signe de l'ouverture.»

JUMELAGE

Aarau et Neuchâtel fêtent dix-huit années d'amitié

Les villes d'Aarau et de Neuchâtel sont jumelées depuis 1997. Pour célébrer les 18 ans de cette union, le Conseil communal saisit l'occasion du match de football de Challenge League entre Neuchâtel Xamax FCS et le FC Aarau du samedi 21 novembre (coup d'envoi à 19h) et invite au stade de la Maladière son homologue de la capitale argovienne. Les autorités exécutives des deux villes offriront le ballon du match et un ballon... de vin des Caves de la Ville (ou autre boisson non alcoolisée) à chaque spectateur qui aura commandé une raclette.

Cent billets gratuits

Pour les amateurs de ballon rond (ou pour toutes celles et ceux qui sont attendris par les célébrations de nature politique), la Ville de Neuchâtel offre 50 fois deux billets d'entrée au match en tribune Nord. Tout un chacun peut participer au tirage au sort. Il suffit pour cela de remplir le coupon qui paraît dans «Vivre la Ville» de cette semaine. Ou, pour les personnes qui ne reçoivent pas cet hebdomadaire, de s'inscrire à l'adresse internet www.neuchatel-ville.ch/xamax-araau puisque le concours n'est pas réservé aux seuls habitants du chef-lieu. A noter que l'exécutif neuchâtelois a mis 50 billets d'entrée au stade à disposition des autorités argoviennes pour qu'elles puissent, elles aussi, inviter quelques-uns de leurs administrés.

Symbole parmi d'autres de la ville de Neuchâtel, le stade de la

Maladière avait déjà accueilli les autorités d'Aarau en 2007, à l'occasion de la Fête du stade. Le vin d'honneur avait alors marqué le dixième anniversaire du jumelage avec Aarau. Cette nouvelle opération d'urbanité met en évidence les échanges qui caractérisent ce jumelage, «que ce soit aux niveaux sportif, culturel ou encore éducatif», relève la chancellerie de Neuchâtel.

Ecoles

Les échanges amicaux circulent évidemment dans les deux sens. En 2004, le Conseil communal de Neuchâtel s'était déplacé à Aarau, dans le cadre des 30 ans d'amitié entre les deux villes. Trente ans...? «Oui, parce qu'on se fréquente depuis 1984», éclaire le vice-chancelier neuchâtelois Bertrand Cottier.

Depuis lors, les principaux bénéficiaires de ces relations privilégiées ont surtout été les écoles. «Des échanges ont régulièrement lieu avec le collège du Mail ou les lycées. En septembre dernier, une classe bilingue du collège de la Promenade a confectionné des lampions pour défilé à Aarau à la fête du Bachfischet», détaille Bertrand Cottier.

Neuchâtel sort à peine des célébrations des 40 ans de jumelage avec Besançon, que la Ville prépare déjà la prochaine échéance, en 2017: les 20 ans des jumelages avec Aarau, mais aussi avec Sansepolcro (Italie). Un groupe de travail planche déjà sur ces réjouissances à venir. **STE**



En politique comme à la fin d'une rencontre de football, Aarau et Neuchâtel entretiennent des liens d'amitié. ARCHIVES DAVID MARCHON

CITÉ-JOIE

Que deviendra le chalet après le retrait de Raffles?

La vente du chalet Cité-Joie, à Haute-Nendaz (VS), devait être débattue lundi dernier au Conseil général. Le retrait surprise de l'offre d'achat de Raffles Education Corporation (REC) a signifié le retrait du rapport du Conseil communal.

Un retrait qui laisse cependant ouvertes les questions soulevées par cette mise en vente (contestée par une partie des conseillers généraux). Philippe Mouchet a ainsi déposé une «question d'actualité» censée être débattue le soir même. L'élu PLR désirait savoir ce qu'entreprend(ra) le Conseil communal pour réaliser ce

bien, comme il en a l'intention depuis plusieurs mois. Et de demander si les deux autres candidats potentiels à cette acquisition ont été relancés par l'exécutif après le renoncement de l'homme d'affaires singapourien à la tête de REC.

Hélas pour Philippe Mouchet, sa «question d'actualité» ne contenait pas une mais sept questions. «Ce n'est ni bref, ni succinct», a constaté la présidente du Conseil général. Les questions sur Cité-Joie reviendront donc sur le tapis, mais sous forme d'une interpellation cette fois-ci. **STE**



COMMENTAIRE

PASCAL HOFER phofer@lexpress.ch

Les musulmans, ces inconnus

Pour la grande majorité de la population neuchâteloise, les musulmans du canton sont des inconnus. Les contacts sont le plus souvent rares entre l'essentiel des habitants et les quelque 5000 personnes de religion ou de culture islamique.

Islamique. Le terme est lâché. Disons les choses comme elles sont: pour de bonnes et de mauvaises raisons, cet adjectif renvoie immédiatement à des événements, à des actes ou à des pratiques abominables. La faute à l'amalgame, vite réalisé, entre islam et radicalisme islamique. Il faut dire que parmi les musulmans eux-mêmes, la définition de l'adjectif «islamique» fait l'objet de controverses.

Si les musulmans neuchâtelois (ou les Neuchâtelois musulmans) sont des «inconnus», c'est également parce que, pendant des années, ils étaient réunis dans des communautés distinctes, souvent repliées sur

elles-mêmes, cela en raison de leurs différences religieuses, culturelles et de langues: impossible, ou presque, de tous se réunir lorsque les uns parlent l'arabe et les autres le turc, ou encore l'albanais, le serbo-croate ou l'une des multiples langues d'Afrique noire. Sans compter que la majorité des Neuchâtelois de confession musulmane ne sont pas pratiquants et ne s'expriment jamais publiquement en tant que musulmans.

Pour toutes ces raisons, il faut se réjouir que les musulmans de ce coin de pays, au-delà de leurs divergences – comme il en existe parmi les différentes Eglises chrétiennes – se soient fédérés dans une association cantonale. Et se réjouir de leur volonté de s'ouvrir et d'aller à la rencontre de la population. La main est tendue, mais il appartient également aux «autres Neuchâtelois» de la saisir. **STE**